

Analyse économique et évaluation des politiques publiques

15 février 2024

France Stratégie, OFCE, laboratoires de recherche, *think tanks* : les organismes intervenant dans les champs de l'évaluation et de l'analyse économique sont nombreux. Dans un rapport remis en novembre 2023 à la Première ministre, Jean-Luc Tavernier (directeur général de l'Insee) et Nicolas Véron (économiste à Bruegel) formulent des propositions pour consolider cet écosystème d'acteurs.

Dans une première partie dédiée à l'analyse économique, les auteurs rappellent que le paysage en la matière est le résultat d'initiatives datant des années 1970-1980. Ils mentionnent ainsi la création, à la suite du rapport Lenoir-Prot (*L'information économique et sociale des Français*) de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), dans le giron universitaire. Ils mentionnent aussi l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES), administré par six organisations syndicales, et l'Institut de prévisions économiques et financières pour le développement des entreprises (IPECODE), d'influence patronale. Il s'agissait alors de favoriser la multiplicité des points de vue. À ces trois organismes s'ajoute le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), créé en 1978. La prévision économique s'étant largement développée depuis les années 1980, les auteurs considèrent la situation actuelle comme satisfaisante. Ils recommandent néanmoins la fusion de l'OFCE et du CEPII, au regard de leurs complémentarités.

S'agissant de l'évaluation de politiques publiques, les auteurs signalent que les appels à développer l'écosystème en la matière sont fréquents et anciens. « Parfois, des actes ont suivi », notent-ils. En France, l'évaluation des politiques publiques s'est développée et institutionnalisée de manière centralisée, dans le cadre de la « réforme de l'État ». Il en découle un poids prépondérant des administrations et services d'inspection (IGF, IGAS, etc.), par rapport aux autres acteurs, et sur le plan méthodologique un recours limité aux méthodes scientifiques. Plusieurs centres de recherche pratiquant l'évaluation ont néanmoins vu le jour à la fin des années 2000 : l'Institut des politiques publiques (IPP), la Fédération de recherche Théorie et évaluation des politiques publiques (TEPP) ou le Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP). Ces organismes connaissent une situation budgétaire incertaine et les auteurs appellent à leur assurer un financement « socle », en plus des financements qu'ils peuvent obtenir en réponse à des commandes d'évaluation.

Mickaël Hugonnet, Centre d'études et de prospective

Source : [Services du Premier ministre](#)